

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L'Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 21 AVRIL, 1881.

No. 29.

Cours publics.

LES SOURCES DU DROIT.

Dans sa première conférence. M. le juge Routhier nous avait parlé du droit naturel, et il nous avait montré ce droit existant en Dieu qui le révèle à différentes reprises aux premiers âges de l'humanité. Mais, ce n'était là, suivant son expression, que le portique du temple magnifique que nous avions à visiter; l'intérieur nous était encore inconnu. Le savant conférencier nous y a fait pénétrer dans son dernier entretien, et, avec ce talent qui lui est particulier, il a su nous en faire admirer les gigantesques proportions. Son but dans cette conférence a été de nous faire voir qu'en dehors du droit chrétien, il ne peut y avoir de droit véritable, et de réfuter les aberrations de quelque juristes modernes qui ont rêvé l'existence du droit humain.

Et tout d'abord, avant d'étudier la nature du droit chrétien, le conférencier a fait passer sous nos yeux la belle et sublime figure du divin Législateur. Le Christ, après quarante siècles d'attente, paraît dans le monde pour réconcilier les hommes avec la vérité qu'ils avaient abandonnée. A peine sa voix a-t-elle retenti dans la Judée que les multitudes accourent auprès de lui. Il prêche partout, dans la synagogue, sur le bord des grands chemins, le long des rivières, et chaque parole qui tombe de ses lèvres est un enseignement infailible; il dit la vérité aux grands comme aux petits, aux savants comme aux ignorants, résout toutes les difficultés qu'on lui propose; en un mot il répand partout la lumière vive et pure de son infinie sagesse, justifiant ainsi admirablement ce titre de Verbe que lui avait donné St Jean. Cependant, ces enseignements, le Christ ne les donne pas en son propre nom, mais au nom de son Père qui l'a envoyé. Sublime leçon pour les législateurs! Jésus-Christ est Dieu, et cependant il n'ose pas s'arroger le droit d'enseigner et de commander; c'est uniquement sur l'autorité de son Père qu'il veut s'appuyer. Que penser après cela de ces hommes téméraires qui croient pouvoir conduire le monde sans Dieu et même contre Dieu!

Mais cette législation que le Christ apporte à la terre, va-t-il l'imposer par la force? va-t-il, comme Mahomet, écrire ses enseignements avec la pointe d'un cimeterre? Ah! non; sans doute il lui faudra verser du sang, mais ce sera le sien. Puis, quelques hommes, guidés par le souffle d'en haut, recueilleront les enseignements tombés des lèvres de leur divin Maître pour en composer ce livre admirable, qu'on appelle l'Évangile et dont Lacordaire disait que jamais livre de droit plus parfait n'avait été donné aux hommes.

Il semble que l'homme devrait être heureux de marcher sous un tel maître et de régler sa vie d'après des principes qui lui viennent de si haut. Et pourtant, il y a toujours eu des hommes dont l'unique but semble avoir été de se soustraire à la main divine qui voulait les diriger pour ne chercher appui qu'en eux-mêmes. Ce fatal et incompréhensible antagonisme entre l'homme et Dieu paraît plus particulièrement enraciné dans les idées modernes. En effet le droit chrétien a rencontré dans notre temps des adversaires nombreux et acharnés. Plusieurs juristes et philosophes célèbres ont voulu lui enlever ce cachet du divin qui fait toute sa force et sa véritable grandeur. Le savant conférencier a examiné tour à tour les différents systèmes de ces juristes et en a démolé les fragiles échafaudages; puis il a terminé en nous exposant la théorie chrétienne du droit. Lorsque nous proclamons, a-t-il dit, qu'en dehors du droit chrétien il ne peut pas y avoir de droit véritable, nous ne voulons nullement nier les forces de la raison humaine, nous ne prétendons pas non plus anéantir le droit naturel; nous disons seulement qu'il ne peut pas y avoir de droit sans Dieu, et que Dieu par conséquent, est la source première de tout droit.

En effet, le droit implique l'idée d'autorité; pour déterminer à quelqu'un ce qu'il doit faire et ne pas faire, il faut être supérieur, et le droit de commander serait inefficace s'il n'avait pour corrélatif le devoir d'obéir. Or, par leur nature, tous les hommes sont égaux; ils ne peuvent donc par eux-mêmes exercer aucune autorité. Dès lors il faut chercher la source de cette autorité dans un être supérieur à l'homme, c'est dire

qu'il faut la chercher en Dieu. Mais cette autorité, Dieu peut la communiquer et la communiquer de fait à quelques hommes, alors, mais alors seulement, ces hommes ont des droits sur leurs semblables, parce qu'ils représentent le maître souverain de l'univers. Ce qui fait l'autorité, ce n'est donc ni la raison, ni la force, ni la nature, mais c'est Dieu et Dieu seul; par une conséquence nécessaire, les droits qui découlent de cette autorité ne peuvent avoir que Dieu pour auteur.

Pour résumer en deux mots: la source unique et suprême de tout droit se trouve en Dieu; c'est là, et là seulement que l'homme doit la chercher, et chaque fois qu'il veut porter ailleurs ses investigations, il ne découvre que ténébres et erreurs.

Nous ne pouvons en terminant, qu'unir notre faible voix aux voix plus autorisées qui se sont déjà élevées pour faire l'éloge du conférencier. Il nous est rarement donné d'entendre des accents si pleins d'éloquence et de véritable grandeur. Aussi est-ce là une faveur qui ne nous laisse pas insensibles et pour laquelle nous sommes heureux d'offrir notre reconnaissance à qui de droit. Espérons que M. Routhier ne nous a pas dit adieu, et que nous pourrions encore puiser dans de futurs entretiens l'utile et l'agréable qu'il sait si bien y réunir.

Mgr de Lauberivière.

Nous commençons à publier aujourd'hui un certain nombre de documents conservés dans les archives de l'Archevêché, relatant des miracles opérés par l'intercession de Mgr de Lauberivière. Plusieurs de ces faits ont été attestés juridiquement, devant des commissions ecclésiastiques, instituées *ad hoc* par Mgr de Pontbriand.

Copie d'une lettre écrite par Madame Rocard, supérieure du couvent du très saint Sacrement de Bollène, dans le Comtat Venaissin, du 24 avril, 1741, à M. l'abbé DuClos, chanoine de St Bernard, à Romans, au sujet de la guérison de sa nièce, religieuse au dit monastère du très saint Sacrement.

Monsieur,

Pour cette fois, j'aurai l'honneur de vous apprendre la bonne et agréable

nouvelle du miracle que le bienheureux évêque de Québec vient de faire en faveur de votre nièce, notre sœur de St Antoine, d'une manière des plus admirables, en lui obtenant du ciel son entière guérison, ce qui arriva le 24 du courant, à midi, après avoir fait la sainte communion entre six et sept heures, au chœur, où elle fut portée, à son ordinaire, sur une chaise par deux ou trois religieuses, qui avaient peine à en venir à bout par le poids dont elle était, et la remontèrent de même à sa chambre.

L'infirmière, en s'en retournant, dit qu'elle avait quasi peine à croire que cette sœur pût vivre par le peu de mouvement qu'elle lui trouvait, qu'il semblait qu'elle allait toujours de pis en pis. Cependant elle lui porta un bouillon, dans lequel je lui fis mettre du cordon du bienheureux François-Louis de Lauberivière, que son père vous avait envoyé. C'était un bout du cordon de la croix pectorale qu'il portait lorsqu'il disait la messe ou faisait quelque fonction pontificale. Votre nièce, ayant pris le bouillon, dit un moment après, qu'elle sentait quelque chose d'extraordinaire, ce qui lui était un présage de sa prochaine guérison.

On la laissa pourtant quelque temps seule, pour s'entretenir avec son Dieu et ne lui connaissant encore aucune marque de guérison. Lorsqu'une heure après, la sœur qui était destinée pour passer la récréation avec elle, y fut, elle la trouva qui souffrait de la douleur au bras qu'elle avait entièrement mort, dans lequel, un jour ou deux auparavant, on lui avait enfoncé une épingle sans qu'elle la sentit. Cette douleur se répandit ensuite par tout le corps d'une manière si violente qu'elle eut peine à la supporter. Cette sœur, qui disait les litanies dans ce temps-là, entendit craqueter tous ses os. Elle fut tout effrayée de ce bruit, et votre nièce se leva à l'instant et marcha comme si elle n'avait point eu de mal. La sœur qui était auprès d'elle la conduisit jusqu'au degré, cria miracle. D'abord nous accourûmes toutes pour l'embrasser, avec des pleurs de joie de la voir descendre les degrés pour aller au chœur, où nous la conduisîmes toutes en corps, pour rendre grâce au Seigneur d'avoir exaucé son serviteur. Nous dîmes le *Pange lingua* et ensuite le *Te Deum*, qu'elle dit avec nous, en rang, à sa place, après avoir demeuré six mois percluse des jambes et du bras gauche, sans pouvoir se remuer que par le secours de deux religieuses.

Vous pouvez croire, Monsieur, qu'un pareil miracle fit d'abord grand bruit par toute la ville. Vos parents et amis furent bientôt au parloir, et la plus grande partie de la ville, où elle y parut tout le jour pour y recevoir les félicitations.

Sa chère maîtresse et moi étions à ses côtés. Nous n'avions pas assez de langue pour raconter l'histoire, ce que nous avons fait encore aujourd'hui tout le jour, ce n'est pas encore fini, ce qui m'a fort fatiguée et me porte à finir ma lettre. Mais avant il faut bien que je vous réitère mon compliment de félicitation, et de la part de la mère assistante, et de la communauté et de la famille. Je ne doute pas que vous ne fassiez part de cette nouvelle à Monsieur le Président de Lauberivière, pour le remercier de notre part, comme j'aurais voulu le faire moi-même, ce que je ferai si vous le jugez à propos.

J'espère, Monsieur, que cela nous procurera l'honneur de vous voir plus tôt que nous ne croyions, ce de quoi je me flatte et que vous devez être persuadé de la vénération et du respect avec lequel je suis, dans l'amour de Jésus au très saint Sacrement,

Monsieur, votre etc.

Sœur Thérèse de St Joseph-Marie du très St Sacrement,

Supérieure.

à Bolène, le 29 avril 1741.

L'Abcille.

"Foras et hæc olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 21 AVRIL 1831.

M. l'abbé C.-E. Legaré,

VICAIRE GÉNÉRAL DE L'ARCHIDIOCÈSE.

C'est avec la joie la plus vive que nous avons appris l'élévation de M. l'abbé C.-E. Legaré au poste éminent de Vicaire-Général de l'archidiocèse. Cette nomination, qui n'a été promulguée officiellement que jeudi midi, au diner de l'Archevêché, était on peut dire, pressentie et désirée par tous ceux qui ont pu, comme nous, connaître le zèle infatigable, l'habileté consommée et le tact exquis de Monsieur le Vicaire-Général de l'Archidiocèse.

A nous, élèves du Séminaire de Québec, la présence de M. l'abbé C.-E. Legaré à l'Archevêché, sera tout particulièrement chère. Après un séjour de plus de vingt ans dans notre vieille maison, durant lequel les postes les plus importants, et au point de vue de l'enseignement et au point de vue de la direction, lui ont été successivement confiés, il était impossible que la séparation, quelque absolue qu'elle pût paraître, rompît d'un seul coup les liens multiples qui nous attachaient à notre ancien directeur. Aussi, avec son retour à Québec, voyons-nous se renouer une à une les aimables relations d'autrefois. Occupant un poste plus élevé, M. l'abbé Legaré aura encore, nous en sommes

sûrs, un regard de bienveillance et de sympathie pour ses anciens enfants.

Nouvelles locales.

Les quelques piétons qui passaient par la rue des remparts lundi après midi, s'arrêtaient ébahis devant un énorme bloc de pierre, trainé par sept chevaux, sans compter l'escouade des automédonns qui dirigeaient le tout avec grand renfort de cris et de coups de fouets. Ce bloc respectable, qui faisait son entrée dans Québec avec tant de bruit, était tout simplement un des quatre paliers du grand escalier placé au centre des nouvelles constructions du Séminaire. On évalue le poids de cette pierre à plus de trois mille livres.

Pâques a été célébré avec grande pompe dans tout Québec. A la Basilique, Mgr l'Archevêque a chanté la messe et M. l'abbé C.-A. Marois, a donné un fort beau sermon sur la Résurrection de Jésus-Christ. Le quatuor vocal, aidé de quelques amateurs a chanté la seconde messe des orphéonistes de Gounod. Cette messe a été bien rendue, elle a fait les délices des amateurs. A l'offertoire, le Septuor Haydn a joué un fragment d'une symphonie de Romberg, avec cet art, cet ensemble, cette précision qui fait l'admiration de tous. N'oublions pas le délicieux *O Salutaris* d'Alwens, chanté sans accompagnement par MM. Deschambault, Bédard, Laurent et Belleau. Tout le monde est resté sous le charme de cette belle et riche musique, rendue avec un art consommé. L'office du matin s'est terminé par la bénédiction papale, donnée par Mgr l'Archevêque. Des rumeurs indiscrettes nous disent que six de nos confrères ont chanté le même jour, à l'Hôtel-Dieu, une jolie messe de Battman.

Il n'y aura pas de cours public cette semaine, à raison des vacances de Pâques.

La semaine prochaine M. le Consul général de France donnera deux conférences sur la littérature allemande, l'une mardi et l'autre jeudi.

La soirée musicale et littéraire, donnée à l'Université en l'honneur de Mgr de Laval, aura lieu cette année, vendredi soir, le 29 courant.

Société Laval.

Monsieur E. Roy, récemment élu président de notre société littéraire, nous a lu, dimanche dernier, un travail très bien pensé et très bien écrit sur "Epicure et son système." Il nous a été fort agréable de voir le jeune orateur se

mesurer aussi supérieurement avec le philosophe païen. L'absurdité épicurienne, les assertions évergondées de ce système détruisant le principe de tout ce qu'il y a de grand et de noble en nous enlevant une à une les illustres prérogatives données par la munificence divine, ont été dévoilées et combattues avec une dialectique des plus claires et des plus solides. Ces atomes matériels et intellectuels, se mouvant en nombre infini dans le vide; l'âme-matière, l'intelligence, la pensée, la volonté, données comme autant de substances matérielles affectant notre *sensorium*, tout cela a été philosophiquement livré au ridicule d'une manière originale et frappante.

En somme cette étude est hautement appréciable, et tous ceux qui ont eu l'heureuse idée de se rendre à la séance en ont été très satisfaits. Malheureusement le nombre des auditeurs était assez restreint. La Société Laval ne veut pas forcer les volontés; seulement, puisqu'elle a l'honneur de compter parmi ses membres des âmes tellement sensibles aux beautés de la nature qu'elles y sacrifient leur devoir, elle espère que, un bon jour, on lui fera part des inspirations que doivent réveiller dans ces âmes, le calme, la tranquillité, le parfum de nos joyeuses récréations du soir.

Bibliographie.

Les cercles agricoles dans la Province de Québec, par N.-E. Dionne, M. D. L., Rédacteur en chef du *Courrier du Canada*.

Nous avons parcouru avec le plus vif intérêt cette petite brochure, toute remplie des conseils les plus pratiques sur l'agriculture et les moyens de la rendre prospère dans notre beau pays. Ce travail du Dr Dionne devra rendre de grands services à la belle cause dont le savant Rédacteur du *Courrier du Canada* s'est fait l'habile défenseur. Pour atteindre ce but l'auteur propose les moyens suivants :

“Création de cercles agricoles sous la direction des curés ;

“Fondation de bibliothèques spéciales à l'usage des membres du cercle ;

“Conférences suivies sur l'art agricole, données au cercle par le curé, le médecin ou par un agriculteur instruit ;

“La lecture des journaux d'agriculture dans la famille et dans les cercles.

“Nous n'entendons pas exclure, dit-il, les autres systèmes proposés déjà par les agronomes distingués dans le but de faire progresser l'agriculture, tels que le maintien des écoles spéciales, les expositions de comté, l'enseignement agricole dans les collèges, dans les convents et les écoles, la diffusion des journaux. Bien loin de nous cette pensée; au contraire, nous ne désirons rien tant que le succès des écoles d'agriculture, et c'est en développant le goût de la jeunesse pour l'agriculture au sein des paroisses, que nous fournirons à ces institutions,

un plus grand nombre d'élèves; de même qu'en groupant les cultivateurs, nous obtiendrons d'eux l'immense résultat de leur faire lire, comprendre et mettre en pratique les bons enseignements de nos deux excellents publications agricoles, la *Gazette des Campagnes* et le *Journal d'Agriculture illustré*.”

Nos plus sincères remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

APPEL

Fait à tous les amis de l'éducation, pour la réactivation du Séminaire de St. Germain de Rimouski, conformément à la résolution d'une assemblée des citoyens.

Tel est le titre d'une circulaire expédiée la semaine dernière par le Comité central de secours de Rimouski.

Après avoir raconté la triste histoire de l'incendie qui vient de réduire en cendres le Séminaire de cette ville, la circulaire continue ainsi :

“Loin de perdre courage, les directeurs se sont déjà mis à l'œuvre pour ouvrir de nouveau leurs classes dans un local provisoire et répondre ainsi à l'attachement de leurs élèves qui n'attendent que le signal du ralliement.

“C'est à nous, citoyens de Rimouski, nous l'avons senti, d'obtenir des sympathies et de la bienveillance du public canadien les moyens de seconder le zèle d'hommes voués de toute leur âme à l'instruction de la jeunesse. Nous voulons les aider à relever les ruines de leur chère maison : nous y sommes poussés et par nos propres sentiments d'attachement à un établissement si avantageux, et par les profondes marques de bienveillance, dont la corporation du Séminaire est l'objet en ce moment de la part du clergé, de tous les citoyens sans distinction et en particulier des anciens élèves, déjà répandus dans tous les rangs de la société.

“Nous faisons donc un appel en faveur de cette maison à tous les amis de l'éducation et de l'instruction chrétienne, leur demandant une petite part des libéralités qu'ils répandent avec tant d'abondance dans le sein des pauvres et qu'ils ont souvent mises entre les mains des instituteurs de la jeunesse.

“Qu'ils mesurent leur offrande sur l'importance de l'œuvre que nous leur proposons, et nous sommes sûrs d'avance que le résultat répondra aux besoins.”

“Nous prions tous la divine providence de rendre le centuple à chacun des bienfaiteurs du Séminaire de St. Germain de Rimouski, qui continuera au resto à faire célébrer les messes déjà fondées en leur faveur.

“Les souscriptions devront être adressées au Rev. P.-J. Saucier, Trésorier du Comité central, à Rimouski, ou à P.-L. Gauvreau Ecr., Maire de cette ville.

LE COMITÉ CENTRAL DE SECOURS.”

Un peu partout.

Il y a bien longtemps, n'est-ce pas, que l'uret a servi à l'abeille quelques uns

de ses rayons cueillis çà et là par le trou de la serrure. Je tiens à noter ce fait pour ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué, et qui n'attendent peut-être que cela pour regretter ma prose. Poursuivi par je ne sais quelle fatale misanthropie j'avais pris la résolution—énergique dans notre siècle—de ne plus écrire pour le public ingrat et trop sévère. Mais l'abeille, pour une raison que je me garderai bien de scruter, ne cessa de me poursuivre de ses bourdonnements indiscrets et vout, en dépit de tout, butiner sur les fleurs pourtant bien tristes, bien fanées, de mon jardin littéraire. En vain lui ai je dit que le loisir, le talent, la plume, tout me manquait pour écrire d'une manière passable, elle a tant fait de sa voix et de son cœur qu'elle m'a arraché à l'œuvre.

N'ayant pas le temps de faire un long retour sur moi-même pour puiser dans les profonds et secrets roplis de ma pensée un sujet de longue haleine, je me contenterai de faire en votre compagnie, chers lecteurs, une descente à la cour des Grands. Comme il est toujours plus facile et souvent plus raisonnable de dire ce que l'on voit que de dire ce que l'on pense, mon travail y gagnera à bien des points de vue.

Entendez vous résonner sous les coups de cent talons et plus le corridor qui relie notre salle de récréation avec l'élegant palais, aux murs rougeâtres et au dôme quasi majestueux? C'est la gento sautillante, qui, libre du frein de l'étude et du silence, se précipite, à bride abattue, vers le théâtre de ses jeux. Voyez-la s'engouffrer dans l'espèce de tunnel qu'il lui faut traverser avant d'arriver à la cour. En vain un escalier—que les Grands connaissent bien—semble-t-il prêcher la modération en offrant aux imprudents la perspective d'une glissade, toujours amusante pour les témoins oculaires, mais rarement agréable pour les victimes, rien ne peut ralentir l'ardeur qui presse ces heureux échappés.

Tous n'y mettent pourtant pas autant de feu. A la suite de cette frénétique et bouillante avant-garde, viennent les gens plus sérieux, qui n'aiment pas à précipiter les événements, encore moins à se précipiter eux-mêmes. Vous les voyez défiler en pelotons de deux ou trois; les uns admirent la température, et ont bien le soin de communiquer leurs impressions aux voisins; les autres, les gourmands, parlent du diner... qu'ils auraient voulu faire; d'autres parlent de tout... ou de rien. Mais, suivons-les et arrivons à la cour.

Déjà nos indomptables joueurs se sont installés sur le jeu de balle. Si vous le voulez bien, nous suivrons la partie qui ne manquera pas d'être chaude. Six joueurs ontrent en lice, l'œil plein de feu, le cœur partagé entre la crainte et l'espérance.

Exultantique haurit
Corda pavor pulsans laudumque arrecta cupido.

Derrière eux, rangés en demi-cercle, de nombreux amateurs se disposent à sui-

vro les poripeties de la lutte. Enfin le moment solennel est arrive,
...Et tuba commissos canit aggere ludos.

La balle lancée par un bras vigoureux, tournoie dans l'espace, frappe le jou et vient rebondir aux pieds d'un combattant. Celui-ci a suivi sa marche capricieuse, et on moins de temps qu'il en faut pour le dire, il a pris toutes ses mesures pour assurer son coup; mais, hélas! on vain donne-t-il à sa *plackmoune* (?) toute l'ampleur et la grâce dont elle est susceptible, tous ses efforts n'ont d'autres résultats que de déplacer un volume d'air plus ou moins considerable

*Brachia protendens, et verberat ictibus auris
...vires in ventum effudit...*

et les yeux cherchent en vain dans l'espace la balle qui git aux pieds de l'infortuné combattant.

*At non tardatus casu neque territus heros
Acrior ad pugnam redit, ac vim su-citat aura;
Lum pudor incendit vires et conscia virtus.*

La lutte se poursuit donc plus chaleureuse quo jamais, jusqu'à ce qu'enfin les joueurs moins favorisés par la nature ou les circonstances, doivent céder la palme à leurs adversaires. D'autres les remplacent pour gagner ou pour perdre, et cela se continue ainsi jusqu'à ce que la montre impitoyable du réglementaire annonce la fin de la création.

Puisque la cloche sonne, nous n'irons pas plus loin pour aujourd'hui. D'ailleurs, vous avoir parlé du jeu de balle, c'est vous avoir dit comment s'amuse la majorité des élèves. Il y aurait bien le bocage qui mériterait une petite visite; mais ce sera pour plus tard, quand les arbres auront revêtu leur verdoyante parure. Nous irons alors faire une réverie poétique sous leurs frais ombrages.

FURET.

La neige.

(Suite.)

— Mourir... moi... continuai-je en pleurant; et des larmes jaillissaient de mes yeux brûlés par le froid... Mourir à vingt ans!... J'ai tout brave, le climat, les maladies, la mitraille, et quand je touche au terme de cette atroce campagne,... mourir!... Sans revoir la France, mon pays, ma famille! Mourir assassiné! Ah! ils ne me tiennent pas encore!... Mais comment leur échapperas-tu, malheureux?

Et nous marchions, nous marchions encore, toujours! Autour de moi, tout était triste, désolé, mortel. Ces immenses plateaux de neige, s'étendant à perte de vue sous un ciel noir et bas, me glaçaient l'âme. Les légères ondulations du terrain, qu'on devinait sous ce manteau éclatant de blancheur, me donnaient le frisson, comme l'aspect d'un linceul couvrant de forme vagues et inquiétantes au fond d'un caveau sombre. Tout tremblant, je ramenai mes regards plus près de moi, et demeurai frappé à la vue du prisonnier qui marchait à mon côté. C'était un garçon de mon âge, maigre, élané, grelottant sous les débris de son uniforme bleu. Son dos voi-

té, son regard brillant, ses doigts effilés et blancs, la rougeur de ses pommettes saillantes, tout indiquait en lui les symptômes certains de la phthisie galopante. Et cependant je lui portais envie. Il avait au moins quelques jours devant lui; je n'avais, moi, que quelques minutes. Eh bien! cela ne ne valait-il pas mieux? Mais non, et l'humanité est ainsi faite. Pendant soixante ans que je l'ai étudiée dans ses luttes contre la mort, j'ai constaté l'existence de cette loi: Plus la vie est misérable, plus l'homme s'y attache, plus il se cramponne à la dernière espérance de la conserver.

Pourtant, cette théorie générale se démentit ce jour-là. Comme nos gardiens s'étaient un peu éloignés:

— Docteur! m'appela mon pauvre voisin à voix basse.

— Que voulez-vous mon ami?

Ses yeux hagards brillaient d'un éclat singulier.

— Regardez, dit-il.

Et soulevant avec précaution le pan de sa capote, il me montra le canon d'un pistolet qu'il avait pu garder je ne sais comment.

— A la première halte, fit-il... Son geste completa sa pensée.

Vous voulez vous tuer.

— Oui.

— Ne faites pas cela! Vous ne savez pas ce que c'est que mourir.

— Et vous, docteur, le savez-vous donc?

J'eus la bouche ouverte pour lui dire oui.

— Mais pourquoi? continuai-je.

— Je souffre trop, de la faim, de la fatigue, du froid... du froid surtout.

Le malheur d'autrui ne pouvait plus m'émouvoir; je ne lui répondis rien. J'étais de nouveau tout entier à l'affreuse pensée de ma mort prochaine. Je retournais en tous sens l'ordre barbare que j'avais saisie au vol, et n'y pouvais trouver ni motif d'en douter, ni y moyen d'y échapper. J'étais pris dans un cercle de fer. Ma tête n'y pouvait plus tenir, et je crois que je serais devenu fou, si, penchant la tête et marchant presque les yeux fermés, je n'étais tombé dans une sorte d'engourdissement physique et moral.

La voix de de mon compagnon me réveilla.

— Nous y voilà, disait-il sourdement.

Je levai les yeux nous entrions dans le village de V***. Sur la place, sept ou huit Cosaques à pied s'alignaient comme un peloton d'exécution. Je retins à peine un cri d'épouvante. Quo faire?... Jeter à bas cette maudite capote verte? Mais on la verrait, on me retrouverait...

Tout à coup une idée féroce éclata dans mon cerveau, m'absorbe, me domine... Sans hésiter, je m'approche de mon voisin.

— Tenez, dis-je rapidement, vous avez froid; donnez moi votre habit, et prenez mon gros vêtement.

— Mais, docteur...

— Prenez... mais prenez donc!

La bête seule parlait en moi. Je lui

arracho presque sa tunique, lui jette ma capote sur les épaules, puis me glissant entre deux masures, je m'élançai à travers les champs.

Combien de temps courus-je ainsi? Je n'en sais rien J'allai jusqu'à bout de mes forces, et roulai tout essoufflé dans un fossé.

Mais la présence d'esprit me revient. Je me rappelle... je découvre enfin ce que j'ai fait. Mes chevoux se dressent d'horreur. — Malheureux, tu es un assassin!... Assassin, moi? Non, non!... jamais! Je ne veux pas? — Et je me relève, et je vole vers le village pour prévenir un crime irréparable, et je crie de loin: — C'est moi!... c'est moi qu'il faut fusiller!

Je m'arrête une seconde pour prendre haleine, j'écoute... rien. Rien!... l'ordre n'est pas exécuté... il est encore temps. Je m'élançai de nouveau, j'arrive enfin... Je ne suis plus qu'à cent pas des maisons quand une détonation... Je reste foudroyé sur place, le sang me jaillit à la tête, je vois tout rouge autour de moi et murmurant encore: assassin!... assassin!... je tombe assommé dans la neige...

Le docteur se tut. Un tremblement nerveux l'avait saisi. Une main crispée sur le bras du fauteur, il cachait de l'autre ses yeux, mais, à travers ses doigts maigres, j'apercevais des gouttes de sueur perler sur son front. Glacé par son récit, je ne trouvais pas un mot à lui dire. Le vieillard reprit:

(à continuer.)

J'avais autrefois dans ma maison de fameux fusils.

— Ah! en quoi excellaient-ils?

— Du moment qu'un voleur entraînerait cher moi, ils portaient tous quoiqu'ils ne fussent pas chargés.

— Bah! comment cela pouvait-il arriver?

— Le voleur les prenait.

Conditions de ce Journal.

L'Abeyille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abeyille.

Agents: à la petite salle, M. T. Mercier; chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couet; à Ste-Anne, M. G. Goudreau; à Sorel, M. O. Beland; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste-Thérèse, M. J. Lord; à Chicoutimi, M. E. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin; à Rimouski, M. J. Rioux; à l'Assomption, M. A. Marsolet; au collège de St-Laurent, M. Z.-N. Blais.